ANNEXE AU REGLEMENT FOOT A 7 POUR LES SECTIONS SPORTIVES

LES EQUIPES:

-8 joueurs (7 + 1 gardien)

-3 remplaçants

-1 arbitre certifié minimum

-1 responsable

LE HORS JEUX:

La règle du hors jeux s'applique à partir de la ligne médiane.

LA RENTREE DE TOUCHE:

Les rentées de touche peuvent se faire à la main ou au pied selon les choix des joueurs.

 -A la main= touche réglementaire

 -Au pied= ballon arrêté sur la ligne de touche